

Lycée Sévigné
2 rue de la Chalotais
BP 91324
35513 Cesson-Sévigné cedex
Ce.0352304p@ac-rennes.fr

SEJOUR A VENISE

CAHIER DES CHARGES

DESCRIPTION DU PROJET

DATES : Avril 2022 – dates à définir selon propositions

DUREE : 4 jours et 3 nuits

DESTINATION : Province de VENISE

PARTICIPANTS : 52 payants dont 48 élèves et 4 accompagnateurs

TRANSPORT : en autocar grand confort

HÉBERGEMENT : en Hôtel minimum 3 étoiles – hébergement en pension complète depuis le dîner du jour 1 jusqu'au panier repas du déjeuner du jour 4

COUT UNITAIRE ET COUT GLOBAL : Le coût unitaire par participant ne peut excéder 440 euros ; le coût global ne peut donc excéder 22880 euros.

PROGRAMME

Départ du et retour au Lycée Sévigné – 2 rue de la Chalotais – 35510 Cesson-Sévigné ;

- **JOUR DU DEPART** :
 - Trajet en autocar grand tourisme du Lycée Sévigné jusque Venise
 - Déjeuner emporté par les participants ; prévoir une pause déjeuner sur une aire de repos ;
 - Dîner sur le trajet à charge du prestataire

- **JOUR 1** :
 - Petit-déjeuner en cafétéria d'autoroute en Italie
 - Arrivée à Venise en début de journée : Tronchetto ou Punta Sabbioni
 - Transfert en vaporetto jusque Venise
 - Découverte place Saint Marc
 - Visite de la Basilique Saint Marc
 - Déjeuner dans un restaurant
 - Visite du Palais des Doges
 - Pont des soupirs
 - Retour en vaporetto
 - Installation à l'hôtel + dîner dans l'hébergement

- **JOUR 2 :**
 - Petit déjeuner à l'hôtel
 - Pour le déjeuner : Panier-repas fourni par l'hébergement
 - Transfert et visite de la CA D'ORO
 - Découverte du quartier du Cannaregio
 - Découverte du Ghetto de Venise
 - Retour à l'hôtel et dîner dans l'hébergement

- **JOUR 3 :**
 - Petit déjeuner à l'hôtel
 - Pour le déjeuner : Panier-repas fourni par l'hébergement
 - Transfert pour découverte de l'île de Murano
 - Démonstration chez un maître verrier (guidée)
 - Vaporetto de Murano à l'île de Burano
 - Découverte de l'île de Burano
 - Vaporetto de Burano à Torcello
 - Découverte de l'île de Torcello
 - Vaporetto de Torcello à Burano
 - Retour à l'hôtel et dîner dans l'hébergement

- **JOUR 4 :**
 - Petit déjeuner à l'hôtel
 - Pour le déjeuner : Panier-repas fourni par l'hébergement
 - Transfert pour Venise
 - Découverte du quartier du Dorsoduro
 - Visite église Santa Maria de la Salute
 - Découverte du Camp San Polo
 - Retour à l'hôtel
 - Dîner dans une pizzeria
 - Après le dîner, embarquement pour le voyage de retour

- **JOUR DE RETOUR :**
 - Petit déjeuner sur une aire de repos
 - Pour le déjeuner : repas en cafétéria d'autoroute
 - Arrivée à Cesson-Sévigné vers 20 h

La proposition devra faire état des différentes étapes du voyage et préciser le programme de chaque journée.

La proposition devra respecter autant que possible le déroulé et les visites prévues ; les variantes éventuelles devront être explicitées et justifiées.

PRESTATIONS DEVANT ETRE INCLUSES DANS LE TARIF

- Voyage aller et retour au départ de l'Etablissement Scolaire ;
- Trajets en autocar grand confort pour les voyages aller et retour ainsi que pendant les excursions ;
- Tous frais liés à l'utilisation de l'autocar (péages, parking, hébergement et repas du ou des chauffeurs...).
- Billets vaporetto pour les déplacements dans Venise et pour les diverses excursions.
- Petit-déjeuner en cafétéria d'autoroute en Italie
- Déjeuner au restaurant jour 1
- Diner pizzeria jour 4 juste avant le trajet retour
- Hébergement en pension complète dans un hôtel minimum 3 étoiles
- Visites, entrées et guides éventuels
- Détails de l'hébergement avec petits déjeuners et diners
- Les assurances maladie, responsabilité civile et rapatriement sanitaire.
- L'assurance annulation, y compris risque attentats et interdiction édictée par les autorités ainsi que la garantie annulation pour raison de crise sanitaire (les conditions devront être précisées et détaillées).
- Tous les documents concernant le voyage et les transferts.
- La mise en place d'un service audiotel permettant de laisser des messages sur le déroulement du séjour à l'attention des parents.
- L'assistance d'un bureau central 24h/24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence pendant le séjour.

AUTRES DISPOSITIONS

Les prestations non incluses dans le tarif devront être précisées.

La proposition devra faire apparaître les formalités nécessaires (passeport, autorisation de sortie du territoire...) en vigueur sur les territoires concernés.

La proposition devra préciser les différentes étapes de la préparation comme du déroulé du voyage et préciser notamment la date de réception des divers documents de voyage (étiquette d'identification de bagage, itinéraire de voyage avec horaires précis et programme de séjour, titres de transport ...), ainsi que les conditions de règlement.

Les modalités de paiement doivent être clairement précisées, notamment l'acceptation des bons de commande administratifs, les virements administratifs ainsi que pour la procédure de transmission des factures via Chorus Pro.

Compte tenu de la nature de la prestation et de la nécessaire adéquation de celle-ci avec l'intérêt pédagogique du voyage, il est précisé que l'établissement se réserve la possibilité de négocier avec les prestataires ayant soumissionnés.